

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 50 (1912)  
**Heft:** 50

**Anhang:** Supplément du n°50 du Conteur vaudois du 14 décembre 1912  
**Autor:** [s.n.]

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 22.07.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## POUR DES NOCES!!...

On se plaint souvent du luxe excessif que nous déployons aux fêtes de mariage. Nos bons aïeux, sur ce point, ne nous le cédaient en rien. Témoin le récit suivant d'une noce qui eut lieu à Estavayer-le-lac au seizième siècle, en 1599. Il a été lu jadis dans une réunion de la Société d'histoire de la Suisse romande par M. Max de Diesbach, de Fribourg.

Joseph Hörtner, d'Innsbruck, peintre, à Estavayer, raconte les festivités qui s'ouvrirent dans cette localité, le 15 novembre 1599, à l'occasion du mariage de Philippe d'Estavayer, jeune seigneur pieux, bienveillant et généreux, avec Elisabeth Wallier, fille de Jaques Wallier, de Soleure, gouverneur de Neuchâtel.

Nobles, bourgeois et paysans s'associèrent à la joie des deux familles.

Il était bien beau de voir, dans l'après-midi du dimanche, dit le chroniqueur, la bourgeoisie d'Estavayer réunie sous les armes, au nombre d'environ quatre cents hommes. Cuirassiers avec leurs piques, arquebusiers et mousquetaires faisaient bonne et martiale figure, comme il convenait à des hommes libres. Ils sortirent de la ville et allèrent à la rencontre des gens de la noce. S'étant rangés en bataille, ils reçurent le père de la fiancée et sa parenté avec de grands honneurs, discours et force salves de mousqueterie. Les grosses pièces de l'artillerie du château mêlèrent leur voix de basse à cette joyeuse fusillade.

Tandis que la troupe accompagnait les Soleurois jusqu'à la demeure de la famille d'Estavayer, le fiancé s'était rendu sur le rivage pour attendre la jeune Elisabeth, qui arrivait en bateau avec ses compagnes. Il l'accueillit avec courtoisie. Les harpes, les violons firent entendre leurs accents mélodieux, puis le cortège se mit en marche au son des tambours et des fifres.

Dans la soirée, la maison hospitalière des Estavayer hébergea plus de deux cents convives qui passèrent gaiement leurs temps devant une table garnie de gibier, de poissons, de mets succulents et de vins généreux.

Le lendemain, 15 novembre, tout le monde était sur pied dans la petite ville, pour assister, les uns comme participants, les autres comme spectateurs, à la cérémonie du jour.

Toute la noce se dirigea vers l'église où les jeunes époux reçurent, suivant les rites de la religion catholique, la bénédiction nuptiale. Puis ils entendirent très dévotement une messe chantée avec accompagnement des orgues et des trompettes.

La maison du marié reçut de nouveau les invités. Un splendide repas les attendait, pendant lequel une musique délicieuse se fit entendre. Malgré la profusion et la diversité des mets et des boissons, tout ce passa avec ordre et décence. Après que les grâces furent rendues pour tous les bienfaits accordés par le Seigneur, de nombreuses réjouissances vinrent égayer l'assemblée.

Ce furent d'abord deux danses de sabres exécutées par les garçons et l'autre par les jeunes gens d'Estavayer.

Puis les invités dansèrent jusqu'à la nuit, qui fut éclairée par un feu d'artifice tiré au milieu de la ville sans qu'il en résultât des accidents ou un incendie. La fumée de la poudre était à peine dissipée que les trompettes donnaient déjà le signal du souper suivi de danses et de divertissements.

Le lendemain, messe d'actions de grâces, nombreux cortèges, banquets, feux d'artifices, brillant carrousel et course de bague exécutée par les chevaliers. Le capitaine Daniel Meyer, de Fribourg, qui emporta trois fois le petit anneau au bout de sa forte lance, reçut, de la main de la jeune mariée, le prix destiné au plus vaillant.

Le troisième jour, quelques invités prirent

congé des époux, mais le plus grand nombre resta encore et l'on peut dire que les festivités durèrent huit jours, au milieu de l'allégresse générale.

## Rendre.

Le mot de « rendre » est bon, je le sais bien ;  
Mais coup sur coup le répéter sans cesse,  
Autre chose est. Alors il ne vaut rien.  
Il faut, dis-tu, rendre à chacun le sien :  
Ce fonds rend tant. Quand un lavement presse  
Il faut le rendre. Alain se rend chartreux ;  
Jean voit Lisette, il s'en rend amoureux ;  
Le roi se rend à Mons, qui va se rendre ;  
Il se rendra tôt maître de la Flandre.  
Tu rends en cour mille respects aux grands,  
En ta maison, mille soins à ta femme ;  
Fèves pour pois tu sais bien rendre aux gens.  
Rendeur bavard, qui tant de choses rends,  
L'un de ces jours, puisses-tu rendre l'âme !

## LA SUISSE SOUS LES ARMES

On parle beaucoup de guerre ces temps-ci. Non plus déjà de celle que viennent de mener si rapidement et si glorieusement les peuples des Balkans, mais de celle qui est toujours suspendue comme une épée de Damoclès, et qui, fort heureusement d'ailleurs, n'éclate jamais.

Ces bruits de guerre ont eu jusqu'ici pour résultat le plus clair de faire voter, presque d'enthousiasme, aux parlements des divers pays, des crédits militaires qu'une sage prudence économique faisait renvoyer à des temps meilleurs — sans jeu de mot. Ah ! les gouvernements ne l'ont pas ratée, celle-là ! Le tour est joué. Passez muscade. Après tout, mieux vaut encore cela que la guerre.

Et naturellement, la prétendue perspective d'une levée en masse a provoqué un examen des forces des pays européens et de la valeur de leurs armées et des appréciations très diverses.

Sans vouloir réveiller le souvenir d'une époque triste et troublée pour la Suisse et dont le temps a heureusement effacé les traces, il n'est pas sans intérêt, touchant ce que nous disons plus haut, de rappeler à titre de curiosité les passages suivants du rapport adressé par le général Dufour à la Diète, sur la campagne du Sonderbund, en 1847.

« La Suisse, dit-il, a étonné l'Europe par la promptitude avec laquelle elle a mis sur pied une armée de près de cent mille hommes et par les moyens qu'elle a déployés pour la faire agir dans le but d'étouffer promptement une guerre intestine et de ramener à la Confédération des frères égarés qui, de leur côté, avaient déployé des forces imposantes.

» L'empressement de la majeure partie des milices à prendre les armes fut grand, elles déployèrent du courage dans les combats et de la patience à supporter les fatigues et les privations d'une campagne d'hiver ; les marches forcées, les bivouacs ne les rebutèrent point ; leur conduite fut en général très louable.

» Si la discipline a été en souffrance dans quelques corps, il fallait en chercher la cause dans le défaut d'expérience, et quelquefois dans le manque d'énergie de quelques officiers. Il faut le reconnaître, on ne s'attache pas assez dans quelques cantons aux conditions indispensables pour un bon choix ; les officiers, ainsi nommés, ne connaissent assez ni leurs devoirs, ni leur compétence ; les soldats ne tardent pas à s'apercevoir de leur faiblesse et à en profiter. Puissent donc les gouvernements cantonaux faire tous leurs efforts pour ne donner à leurs milices que des officiers suffisamment instruits et capables de conduire le soldat. On a cependant pu se convaincre, dans cette campagne, que la plupart des cantons ont beaucoup fait pour le militaire ; que le matériel, l'armement et l'habillement sont bons ; que l'instruction, surtout celle des armes spéciales, a été soignée.

« La partie la plus faible de l'instruction a été, en général, celle du service de sûreté. Elle mérite cependant la plus sérieuse attention ; car la moindre négligence dans ce service peut avoir les plus graves conséquences, non seulement pour le corps qui l'a commise, mais pour l'armée entière.

« Une autre partie faible, faute de règlement, c'est l'organisation du train des bagages. La réquisition de chevaux et même celle des voitures pour les transports est très difficile dans des moments d'encombrement, et, comme les chars requis sont ordinairement mal appropriés au chargement d'effets militaires, il en résulte de grands inconvénients. »

## Recette.

Contre les rhumes. — Verser dans le creux de la main quelques gouttes d'une solution de deux parties de menthol dans 20 de chloroforme ; frotter les deux mains l'une contre l'autre et les rapprocher du visage de manière à respirer le médicament par le nez et par la bouche ; ces inhalations renouvelées quelques fois imprègnent les muqueuses de la substance antiseptique.

Glanures. — Coupé dans un journal, la phrase suivante :

« Le maître aquarelliste, digne du nom, doit laisser courir le pinceau la bride sur le cou, au gré de l'inspiration. »

Théâtre. — Spectacles de la semaine :

Dimanche 15 décembre, en matinée : *Une femme passa*, pièce en 3 actes, de Romain Coolus. — En soirée : 1. *Le Baiser*, comédie en 1 acte, en vers, de Th. de Banville ; 2. *Champignol malgré lui*, vaudeville en 3 actes, de G. Feydeau et M. Desvallières.

Mardi 17 décembre, *Mariage d'étoile*, comédie en 3 actes, de A. Bisson et G. Thurner.

Jeudi 19 décembre, *L'Aiglon*, drame en 6 actes, d'Edmond Rostand.

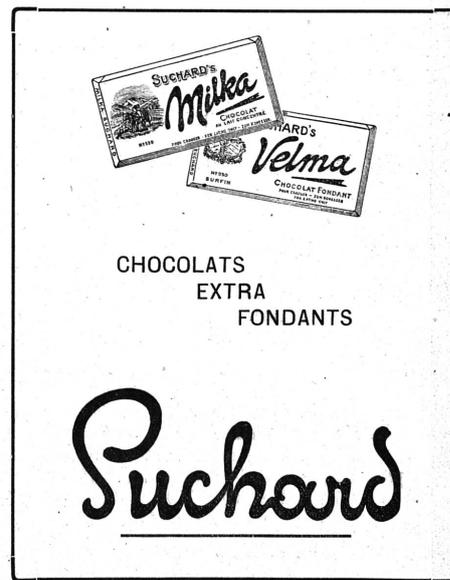
Voici certes, une série de spectacles qui doit assurer au Théâtre — où il n'en est d'ailleurs jamais autrement — une série de salles comblées.

\*\*\*

Kursaal — Encore une opérette délicieuse que *La Petite Mariée*, dont nous avons eu hier la première au Kursaal. Elle est écrite sous la forme la plus mélodique et la plus gaîment savante. Beaucoup des principaux airs en sont du reste connus et populaires.

« La Petite Mariée » servira de rentrée à Mlle Raymonde Disley, remplaçant Mlle Leconte, malade. Personne n'a oublié Mlle Disley et les succès qu'elle a remportés dans des rôles multiples. Ainsi, avec Mlle Lise Delcourt, notre troupe d'opérette sera vraiment excellente.

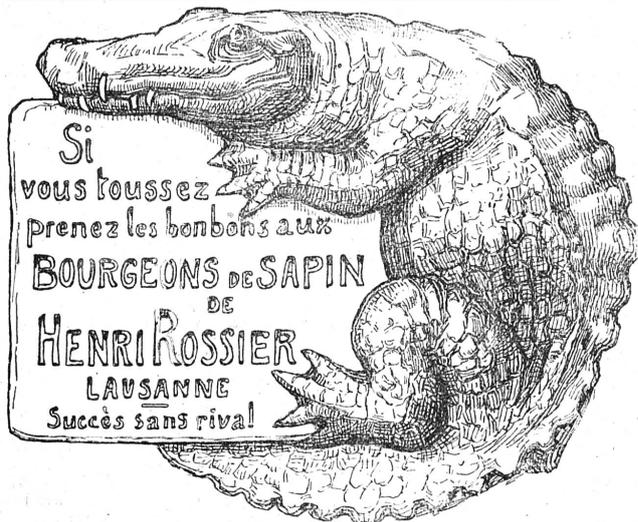
Dimanche, à 2 h. 1/2, en matinée, le grand succès de la semaine : *Le Cœur et la Main*. Spectacle de famille, terminé à 5 h. 15.



CHOCOLATS  
EXTRA  
FONDANTS

Suchard

Draps de Berne et milaines magnifiques. Toilerie et toute sorte de linges pour trousseaux. Adressez-vous à Walther Gyaz, fabricant à Bleienbach.

**VARICES**

ulcères, phlébites, plaies, jambes ouvertes.

**GUÉRISON ASSURÉE** par le

**THÉ ANTIVARIQUEUX**  
1 fr. la boîte et avec la

**POMMADE ANTIVARIQUEUSE**  
1 fr. 50 le pot.

Vente exclusive :

Herboristerie médicale  
**G. Jaquerod**, rue de la  
Tour-Maitresse, 12, Genève.

**PURIFIEZ**

votre sang par une cure du véritable

**Sirop de brou de noix ferrugineux GOLLIEZ**

(Marque : 2 Palmiers.)

employé depuis **38 ans** avec le plus grand succès.

En vente dans toutes les pharmacies en flacons de fr. 3 et 5.50.

Pharmacie **GOLLIEZ**, Morat.

**ÉTRENNES**

Demandez le

**Catalogue illustré**

du

**Bazar Vaudois**

LAUSANNE

Expédié gratuitement à toute personne désirant le consulter.

**ASILE DES AVEUGLES**

— LAUSANNE —

**Vannerie** : Malles de voyage, hottes, corbeilles à linge et à bois. — **Vannerie fine.**

**Brosserie** : Brosses fines et ordinaires de tous modèles.

**Bonneterie** : Châles, jupons, bas. Filets à provisions, à éponges, etc.

**Cannage de chaises** : On prend à domicile.

Magasin : **AVENUE DE FRANCE, 13**

**HORLOGERIE DE PRÉCISION**

Montres Moëris, Longines, Sûreté, Movado, etc.

**Bijouterie fine. — Orfèvrerie**  
Réparations soignées — Prix modérés

**Régulateurs, Réveils, Pendules de voyage, etc.**

Bagues, Broches, Chaînes, Sautoirs, etc. Alliances.

**E. Meylan-Regamey**, Lausanne, 41, r. Neuve

Agent et dépositaire de **VACHERON & CONSTANTIN**, Genève

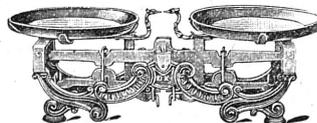


Telephone n° 3809

**INSTRUMENTS DE PESAGE****E. COCHET**

Successeur de F. Maillard

**PRE-DU-MARCHE — LAUSANNE**



Balances de tous systèmes et de toutes grandeurs.

Spécialité de romaines, bascules.

**POIDS PUBLICS**

Poids en fonte, laiton, porcelaine.

Réparations en tous genres.

Maison fondée en 1843. Téléphone 701

**Caisse cantonale vaudoise**

**des Retraites populaires.**

(Assurance vieillesse)

Lausanne, place **Chauderon**, immeuble du **Crédit Foncier vaudois.**

Afin de bénéficier des taux de rente et, cas échéant, des subventions de l'Etat de 1912, les versements doivent être effectués avant l'expiration de l'année courante.

(Compte de chèques postaux, N° 11. 58)

**BREVETS D'INVENTION**

MARQUES DE FABRIQUE - DESSINS - MODÈLES.  
OFFICE GÉNÉRAL FONDÉ EN 1866 LA CHAUD-DE-FONDS.

**MATHEY-DORET** Ing<sup>r</sup>. Conseil

**Haasenstein & Vogler**  
LAUSANNE

POUR AVOIR LE VÉRITABLE

**THÉ MARCHAND**

le plus répandu en Suisse, exigez sur chaque paquet le nom **E. MARCHAND**, et la marque ci-dessus.



# Concours de Pétrole de la S. A. « LUMINA »

## GENÈVE & BUSSIGNY

A l'occasion de l'ouverture de ses nouveaux Entrepôts de Bussigny, la Société anonyme « LUMINA » pose à sa clientèle du canton de Vaud le problème suivant :

*Combien de temps brûlera une lampe munie d'un bec de 10 lignes et contenant un demi-litre de pétrole „ LUMINA “ ?*

**Conditions du concours :**

1. Peuvent prendre part au concours tous les acheteurs de **PÉTROLE « LUMINA »**.
2. Il sera distribué aux dix meilleures solutions **DIX PRIX** d'une valeur totale de **MILLE FRANCS**, soit : fr. 500 au premier, fr. 200 au deuxième, fr. 100 au troisième, fr. 50 au quatrième, plus 6 prix de fr. 25 aux six suivants.
3. Dans le cas où plusieurs personnes donneraient la même solution, le classement se fera entre elles par tirage au sort.
4. Les solutions devront être envoyées sur une carte, dans une enveloppe fermée, à l'adresse de :

**« LUMINA » S. A. BUSSIGNY CONCOURS PÉTROLE**

5. Chaque solution devra être accompagnée de deux plombs servant à la fermeture du robinet verseur des bidons à **PÉTROLE « LUMINA »** et portant le mot « **CONCOURS** », ainsi que l'adresse exacte et bien lisible du concurrent.
6. Une même personne pourra envoyer plusieurs solutions, mais chacune d'elles devra être accompagnée de **DEUX** plombs portant le mot « **CONCOURS** ».
7. Le **CONCOURS** sera clos le **30 avril 1913**.

Le contrôle sera fait en l'étude et sous la surveillance de **M. Auguste CÉRESOLE**, notaire, Place St-François, à Lausanne.

La lampe servant à cette démonstration est une lampe à mur, bec de 10 lignes, type **MEGEVET**.

Les concurrents qui désireraient faire l'expérience sur une lampe du même modèle, pourront se la procurer auprès de tous les ferblantiers et marchands d'articles pour éclairage, pour le prix de fr. 2,25 à 2,50.

**Notre pétrole est en vente dans toutes les épiceries.**